



PREFET DE LOIR ET CHER
POINT DE SITUATION du 28 mai 2020

ELEMENTS NOUVEAUX

Distribution de masques destinés aux personnes vulnérables

La préfecture va procéder à une deuxième distribution de masques en faveur des personnes vulnérables sous la même forme que celle qui a eu lieu mi-mai. Ces masques grand public, en tissu, seront mis à disposition des communes qui recevront leurs dotations dans les prochains jours par l'intermédiaire de leur communauté d'agglomération ou de leur communauté de communes.

Soutien à la reprise d'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics

Vous trouverez, ci-joint, plusieurs fiches qui permettent d'appuyer les entreprises de ce secteur pour la reprise de leur activité. Ces documents, pour certains datés du mois d'avril, sont tout à fait d'actualité.

INFORMATIONS GENERALES

Procédure de prise en charge d'un cas symptomatique COVID à l'école

Le rectorat de l'académie Orléans-Tours a mis en place un protocole pour la conduite à tenir en présence d'un cas symptomatique.

Les 2 schémas établis, l'un pour la prise en charge d'un élève et l'autre, pour la prise en charge d'un adulte ont été joints au point de situation du 26 mai. Si un cas se présente dans un établissement scolaire (maternelle, primaire, collège ou lycée) c'est cette règle qui s'appliquera.

Communication de Santé publique France

Des supports de communication relatifs au Covid-19 (que faire dès les 1^{ers} signes, bien utiliser son masque) sont disponibles sur le site internet de Santé publique France à l'adresse suivante : www.santepubliquefrance.fr

En complément, une fiche pratique permettant de trouver le lieu de dépistage le plus proche de son domicile ou de son lieu de travail est jointe en annexe.

FOURNITURES D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Achats de blouses en Loir et Cher

Le centre hospitalier de Blois a accepté de centraliser des commandes de blouses de protection réutilisables à destination des professionnels de santé. Ces derniers peuvent se rapprocher du centre hospitalier de Blois (direction des achats – logistique et patrimoine – 02 54 55 66 33) pour faire état de leurs besoins et convenir des modalités de paiement des achats.

Plate-forme nationale de vente opérée par la Poste

Comme indiqué dans le point de situation du 30 avril, la Poste a mis en place une plate-forme nationale de e-commerce : masques-pme.laposte.fr, afin de permettre au TPE/PME d'acheter des masques grand public pour leurs employés. Extension du dispositif de commercialisation de masques grand public de la Poste aux associations, aux micro-entrepreneurs, aux professions libérales et agricoles.

Plate-forme régionale d'approvisionnement en EPI (équipement de protection individuelle)

L'adresse de la plate-forme lancée par le président du conseil régional et le préfet de région, opérationnelle depuis le 20 avril, est la suivante: <https://equipements-protection-centre-valdeloire.fr/>

Production de gels et solutions hydroalcooliques

La liste des établissements industriels producteurs de gels et solutions hydroalcooliques de la région Centre-Val de Loire établie par la DREAL Centre Val de Loire est à l'adresse suivante : <https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

La plate-forme stopcovid19.fr a vocation à permettre la vente de gel dans des volumes industriels à destination de professionnels.

Masques de protection

La DIRECCTE a publié des informations à destination des salariés et des employeurs, sur la manière de choisir son masque sur son site internet : <http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Masques-GHA-et-consommables-medicaux>.

Matériel pour les professionnels de santé

Tous les besoins en matériels et protections individuelles pour les professionnels de santé et les professions sociales et médico-sociales doivent impérativement être formulés auprès de la Cellule départementale d'appui de l'ARS.

ARS-CVL-DD41-CRISE@ars.sante.fr - Tél : 02 38 77 34 64 ou le 02 38 38 77 32 57

Les offres de dons de matériel peuvent être effectués auprès de la cellule d'information du public de la préfecture.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Permanences à l'attention des victimes

- L'association France Victimes tient une permanence physique, tous les jeudis de 14h à 17h, au centre commercial Auchan de Vineuil.

Coordonnées France victimes : 02 54 33 39 63 – francevictimes41@orange.fr

- Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Loir-et-Cher assure des permanences pour les victimes de violences conjugales, le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h dans les magasins SUPER U de Contres et de Chissay en Touraine. Ces permanences sont assurées en visio-conférence, un local et un ordinateur sont mis à disposition.

Mail : coordination.cidff41@orange.fr

FONCTIONNEMENT SERVICES PUBLICS

Cellule d'information du public (CIP)

la CIP est ouverte du lundi 25 mai au vendredi 29 mai de 9h30 à 12h30.

* * * *

ANNUAIRE DE CRISE

Rappel des coordonnées d'urgence

- numéro national Covid : 0 800 130 000
- Cellule d'information du public en préfecture 02-54-81-56-65
- SAMU : 15
- Police / Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18

Sanitaire

- ARS : Cellule d'appui

ARS-CVL-DD41-CRISE@ars.sante.fr – Tél : 02-38-77-34-64 ou le 02-38-38-77-32-57

Cellules psychologiques

Mairie de Blois : écoute téléphonique de 14 h 00 à 17 h 00 au 02-45-35-24-61

Croix Rouge : N° national d'écoute psychologique au 09-70-29-30-00

Éducation Nationale

- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)

Questions sur la réouverture des écoles : 02-34-03-90-45

Questions relatives au protocole sanitaire et à la santé des élèves : 02.38.79.41.31.

Économie et Finances

- UD DIRECCTE

*Activité partielle : centre-ut41.activite-partielle@direccte.gouv.fr 02-54-55-85-72

*Accompagner les entreprises de la région Centre-Val de Loire :

centre.continue-eco@direccte.gouv.fr

*Mise à jour en temps réel des actualités : <http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/>

- **DDFIP** :

Renseignements : Service des impôts des entreprises qui est dédié à chaque entreprise

Difficultés significatives : Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) : 02-54-55-12-30

- **Banque de France** :

Entreprises

Correspondant TPE-PME :

Renseignement : 0800 08 32 08 ou 02-54-55-44-02

Courriel : TPE41@BANQUE-FRANCE.FR

Médiation du crédit

Renseignements : 0 810 00 12 10

Saisine : <https://mediateur-credit.banque-france.fr/>

Particuliers

Services rendus aux particuliers (sur-endettement, incidents, etc.)

- Par internet : <https://accueil.banque-france.fr/index.html#/accueil>

- Par téléphone : 03-20-91-20-20

- **URSSAF** :

Travailleurs indépendants artisans commerçants : 39 57 (0,12€ / min + prix appel)

Employeurs ou professions libérales : 36 98 (service gratuit + prix d'un appel)

- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** (CMA) 02-54-44-65-83 espaceconseil@cma-41.fr

- **Chambre de Commerce et d'Industrie** (CCI) 02-54-44-64-11 contactcoronavirus@loir-et-cher.cci.fr

- **Chambre d'Agriculture de Loir et Cher** 02-54-78-75-75 cellule-covid-chambre@loir-et-cher.chambagri.fr

- **Groupement de prévention agréé de Loir-et-Cher** (GPA 41) 02-54-56-30-24 contact@gpa41.fr

Le GPA peut être consulté en cas de besoin pour faire le point sur les difficultés de l'entreprise et la mettre en relation avec les interlocuteurs ad hoc.